

Comité ministériel Canada-Japon

Le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Japon ont convenu de tenir la septième réunion du Comité ministériel Canada-Japon à Tokyo les 4 et 5 septembre 1973. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp sera à la tête de la délégation canadienne et M. Masayoshi Ohira, ministre des Affaires étrangères dirigera la délégation japonaise. D'autres ministres des deux pays participeront également à la réunion.

La création du Comité ministériel Canada-Japon a été annoncée dans le communiqué conjoint publié lors de la visite au Canada de M. Hayato Ikeda, alors premier ministre du Japon. Le Comité a tenu sa première réunion à Tokyo en 1963 et s'est réuni alternativement au Canada et au Japon par la suite. La sixième réunion du Comité a eu lieu à Toronto en septembre 1971. Le Comité a pour but de fournir aux ministres des deux pays l'occasion de se rencontrer pour échanger leurs vues sur des questions d'intérêt commun et se sensibiliser aux problèmes de l'autre pays. Parmi les sujets susceptibles de faire l'objet de la discussion, mentionnons les événements économiques et politiques survenus sur le plan international, la situation commerciale et financière tant bilatérale que multilatérale, les questions agricoles, les pêcheries, l'environnement et les échanges scientifiques et technologiques.

Les Archives nationales du film font l'acquisition d'une caméra très rare

La dernière acquisition des Archives nationales du film est une caméra Pathé fabriquée en 1900. L'appareil, qui appartenait à M. Charles Dell, président du *CanAm Photo Equipment*, à Montréal, est en parfait état de marche.

"C'est avec ce type de caméra que la plupart des premiers films canadiens et nombre d'épopées hollywoodiennes de l'époque héroïque ont été tournés", explique M. Bill Gallaway, directeur de projet des Archives nationales du film.

De fabrication française, cette caméra 35 mm à magasins extérieurs est un appareil à manivelle muni de plusieurs objectifs. Il utilise des bobines de 100 pi qui peuvent donner jusqu'à 90

secondes de projection selon la vitesse à laquelle l'opérateur tourne la manivelle. On a utilisé des modèles semblables jusqu'après la Première Guerre mondiale.

"En ce temps-là, il n'était pas question de prise de vues panoramiques", dit M. Gallaway. La caméra était fixe et les sujets devaient évoluer dans le champ. Les Archives nationales du film possèdent la bande d'une partie de hockey tournée en 1898 avec un modèle plus ancien. La plupart des images montrent des joueurs qui tournoient devant la caméra; personne ne voulait sortir du champ..."

Les Archives ont également fait l'acquisition d'un modèle 1917 d'une caméra *Universal* du type utilisé pour la majorité des films tournés pendant la Première Guerre.

Les Archives nationales du film ont été créées en 1969 pour assurer le rassemblement et la conservation de tous les films qui représentent pour le Canada un intérêt permanent. À ce jour, elles ont déjà réuni près de 12 millions de pieds de pellicule, dont une bonne partie était présumée détruite ou perdue à jamais.



Ce modèle 1900 très rare de caméra Pathé dont Bill Gallaway, directeur du projet, tient l'objectif, est la dernière acquisition des Archives nationales du film. L'appareil fonctionne parfaitement et est du type utilisé dans le tournage du plus clair des films canadiens anciens, que collectionnent les Archives, et de nombreuses "fresques" d'Hollywood.

Le bilinguisme dans la région de la capitale nationale

Le secrétaire d'État, M. James Hugh Faulkner, a annoncé à la Chambre des communes qu'il en était arrivé à une entente avec le ministre de l'Éducation de l'Ontario, M. Thomas Wells, entente en vertu de laquelle des crédits supplémentaires seront mis à la disposition des Conseils scolaires de l'Ontario, dans la région de la capitale nationale, pour un projet-pilote visant à intensifier l'enseignement du français comme langue seconde.

"Ces fonds supplémentaires seront accordés en vertu d'un projet expérimental. Au cours de la première année, une somme d'environ deux millions, provenant du budget du programme de bilinguisme qui gère mon ministère, sera fournie par le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Les frais de recherche qu'entraînent cette expérience ainsi que son évaluation seront à la charge du gouvernement de l'Ontario," a déclaré M. Faulkner.

Le ministre a ajouté que la décision relative au montant exact des crédits nécessaires au programme sera prise lorsque les quatre conseils scolaires du côté ontarien de la région de la capitale nationale auront envoyé leurs propositions. Il espère que de nouvelles consultations conduiront à la mise en oeuvre de l'accord, au début de la prochaine année scolaire.

"J'aimerais souligner combien je suis heureux que nous ayons pu réussir à conclure ce nouvel accord qui, espérons-nous, contribuera largement à renforcer le bilinguisme dans la région de la capitale nationale. Ce genre de collaboration dans un programme expérimental soigneusement évalué pourrait, croyons-nous, donner lieu à de nouveaux progrès appréciables dans ce domaine. Nous comptons également qu'il offrira de nouvelles données importantes sur les techniques d'enseignement d'une langue seconde utiles à l'ensemble du pays. Je suis également très satisfait de l'initiative prise par les commissions scolaires intéressées et je crois qu'elles devraient être félicitées de leur clairvoyance et de l'intérêt qu'elles portent à un problème qui touche tous les Canadiens," a conclu monsieur Faulkner.